

120041 - Le beau fils de son mari est- il un mahram (personne avec laquelle un homme ou une femme musulmans ne sont pas autorisés par l'islam à entrer en intimité) pour elle?

question

M'est il permis de me dévoiler devant le beau fils de mon mari?

la réponse favorite

Louanges à Allah

Le

beau fils du mari n'est

pas un mahram pour vous

parce qu'il n'y a aucune raison pour qu'il le soit. À ce propos, le Très Haut dit: **«Vous sont interdites**

vos mères, filles, sœurs, tantes paternelles et tantes maternelles filles d'un frère et filles d'une sœur,

mères qui vous ont allaités, sœurs

de lait, mères de vos femmes, belles-filles sous votre tutelle

et issues des femmes avec qui vous avez consommé le mariage; si le mariage n'a pas été consommé, ceci n'est pas un péché de votre part; les femmes de vos fils

nés de vos

reins; de même que deux sœurs réunies

- exception faite pour le passé. Car vraiment Allah est

Pardonneur et Miséricordieux;

Et, parmi les femmes, les dames (qui ont un mari), sauf

si elles sont vos esclaves

en toute propriété.

Prescription d'Allah sur vous! A part cela, il vous est

permis de les rechercher,

en vous servant de vos biens et en concluant mariage, non en débauchés »

(Coran,4:22-23). Cela

étant, vous devez rester voilée

en sa présence

car il ne vous est permis

ni de faire le contraire ni

de rester en tête à tête avec lui

puisqu'il est un étranger pour vous comme les autres. Quant à votre propre

beau fils, il

est un mahram pour vous en vertu de la parole du Très

Haut: « **et les mères de vos**

épouses».

Allah le sait mieux.